

Informations générales

Enduit de projection garnissant.
Blanc, lissé, fin et sans odeur. Débullage des bétons.

LES + PRODUIT

- Enduit très garnissant jusqu'à 7 mm en 2 couches
- Tout type de machine à projeter les enduits pâteux et à jet plat

Supports admis

Béton banché, béton cellulaire, prédalles, Parpaings, Carreaux Brique et sur plaques de plâtre sans impression préalable.

Les supports doivent être propres, secs et sains – de 6 à 16 % d'humidité.

Supports peints.

Mise en œuvre

Préparation des supports : selon les règles du DTU 59.1.

Mode opératoire : projection avec tout type de machines à projeter les enduits et se pulvérise à la pompe Airless à jet plat. Lissage facile en 1 ou 2 passes selon état du support.

Outils : tout type de machines à produits pâteux. Lame à lisser.

Nettoyage des outils : à l'eau.

Précautions d'emploi :

- Ne pas appliquer à une température inférieure à +8°C et supérieure à 35°C et un taux d'hygrométrie supérieur à 70%
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés.
- Ne pas appliquer sur des fonds humides.

Rendement : de 1 à 3 kg / m² et par couche. **Épaisseur du film :** 0 à 7 mm

Séchage : 12 à 24 heures selon épaisseur, température, hygrométrie et ventilation de la pièce.

Ponçage et Recouvrement : après séchage complet du film.

Renseignements techniques

Conditionnement : sacs de 25 kg.

Conservation : 18 mois dans un emballage non entamé. Stocker à l'abri du gel.

Extrait sec (en poids) : 75%

Densité : 1,88 kg / dm³

Charges : Carbonates de Calcium **Adjuvants :** Dispersant, bactéricide fongicide

Épaississants : Cellulosique, polyacrylates **Liants :** Dispersant Acrylique



Données réglementaires, environnementales et sanitaires	
Réglementation en vigueur :	Norme NF T-36 005 : caractérisation des produits peintures Norme NF T-30 608 : NF ENVIRONNEMENT EN 16-566 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.
Sécurité :	Classement au feu : A2-S1, d0 Mesures de protection pour l'utilisateur : - Aérer la pièce et maintenir une bonne ventilation pendant la pulvérisation, l'application et le séchage du produit. - Il est conseillé de porter un masque lors de la pulvérisation du produit. - En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau.
Réglementation COV :	Conforme à la directive COV 2004/42/CE : Valeur limite EU pour ce produit (cat A/i) : -1g/l. Ce produit contient moins de 499g/l de COV.
Déchets :	Empêcher toute infiltration dans le sol, l'eau et les égouts. Ne recycler que des conditionnements complètement vides et remettre les restes de peintures liquides au centre de collecte des déchets spéciaux. CED : 080111
FDS :	Consultable sur : www.sofec.net

